



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Historique de la coordination interministérielle – Mise à jour octobre 2020

Dates	Président ou Délégué	Rattachement	Missions et fonctionnement
<b>Mission permanente de lutte contre la toxicomanie</b> (Décret n°82-10 du 08/01/1982)		Solidarité nationale	- Définir, animer et coordonner la politique du gouvernement, notamment dans les domaines de la prévention, de l'information et de la formation ainsi que la réinsertion des toxicomanes - Participer aux activités internationales (Conseil de l'Europe et Nations Unies)
12 mars 1982 24 mai 1983	F. COLCOMBET F. PERRIEZ	Affaires sociales et solidarité nationale	- <b>Programme de 25 actions - réunion interministérielle du 2 février 1983</b>
7 février 1985	S. KARSENTY		- Animer et coordonner dans les domaines de l'accueil et du soin, de la recherche, de la prévention et de toutes les actions de lutte contre la toxicomanie
<b>Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie</b> (MILT-Décret n°85-191 du 07/02/1985)		Premier ministre	- <b>Programme : « 31 mesures de lutte contre la toxicomanie » - comité interministériel du 17 septembre 1985</b> (notamment création des CDLT)
4 mars 1986	D. CHARVET		
18 juillet 1986 1er décembre 1987	G. FOUGIER C. BROSSE	Justice	- Accentuer l'effet de la lutte contre la toxicomanie, tant le volet répressif que les aspects sanitaires et sociaux (dispositif de soins) - Préparer des dispositions visant à la répression des trafics introduites dans la <b>loi du 31 décembre 1987</b>
27 mai 1988 19 août 1988 10 novembre 1988 06 décembre 1989	C. TRAUTMANN G. DOMENACHCHICH	Affaires sociales et emploi  Premier ministre	<b>Octobre 1989 : rapport Trautmann</b> Rapport au Premier ministre sur la lutte contre la toxicomanie et le trafic de stupéfiants
09 novembre 1989	G. DUFOIX		
<b>Délégation générale à la lutte contre la drogue</b> (DGLD-Décret n°89-880 du 06/12/1989)			
25 juillet 1990 : <b>Fusion MILT-DGLD</b>			
<b>Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie</b> (DGLDT-Décret n°90-657 du 25/07/1990)		Premier ministre	<b>9 mai 1990 : 42 mesures</b> Adoption par le conseil des ministres d'un programme d'actions français de lutte contre la drogue dans les domaines suivants : prévention, répression, sanitaire et social, recherche, évaluation, international
G. DUFOIX Délégué général	G. DOMENACH-CHICH Adjointe jusqu'en décembre 1991		
10 juin 1993	J.L. LANGLAIS	8 avril 1993	<b>Plan gouvernemental de lutte contre la drogue du 21 septembre 1993</b>

Dates	Président ou Délégué	Rattachement	Missions et fonctionnement
		Affaires sociales, santé, ville	
27 décembre 1994	N. THEIS	Affaires sociales, santé, ville 1er juin 1995 Santé publique, assurance maladie 28 novembre 1995 Travail et affaires sociales	<b>Programme gouvernemental du 14 septembre 1995</b>
<b>Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie MILDT- Décret n°96-350 du 24/04/1996</b>		24 avril 1996 Premier ministre	- Préparation des délibérations du comité interministériel et contrôle de leur exécution - <b>Animation et coordination des actions des ministères compétents</b> en
24 avril 1996 25 avril 1996	F. de VEYRINAS Présidente H. MECHERI Délégué	11 juin 1997 : mise à disposition du ministre de l'emploi et de la solidarité  16 juin 1997 : mise à disposition du secrétaire d'Etat à la santé	matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en particulier dans les domaines de <b>l'observation et de la prévention, de l'accueil, des soins et de la réinsertion des toxicomanes, de la formation des personnes intervenant dans la lutte contre la drogue et la toxicomanie, de la recherche et des échanges internationaux</b>
17 juin 1998	N. MAESTRACCI Présidente	2 août 1999 : mise à disposition du secrétaire d'Etat à la santé	<b>Propositions d'orientation pour une politique interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies. Rapport d'étape au 15 octobre 1998</b>  <b>Comité interministériel du 16 juin 1999 :</b> - <b>Elargissement des compétences de la MILDT à l'ensemble des produits psychoactifs</b>
<b>Comité interministériel de lutte contre la drogue et la toxicomanie et de prévention des dépendances et mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie</b>  Décret n°99-808 du 15/09/1999		15 septembre 1999 Premier ministre  12 juillet 2002 : mise à disposition du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées	<b>Plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances 1999-2000-2001</b>
24 octobre 2002  24 avril 2007	D. JAYLE Président  J. EMMANUELLI Délégué	Santé, famille et personnes handicapées	<b>Plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008</b>

Dates	Président ou Délégué	Rattachement	Missions et fonctionnement
29 août 2007	E. APAIRE Président J. EMMANUELLI Délégué	1 <sup>er</sup> janvier 2008 Premier ministre	<b>Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011</b>
12 septembre 2012  13 février 2013	Danièle JOURDAIN MENNINGER Présidente  Gilles LECOQ Délégué		<b>Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017</b>
<b>Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives – MILDECA</b> Décret n°2014-322 du 11 mars 2014			<b>L'intitulé de la MILDT devient « Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives », afin de traduire sa compétence sur l'ensemble des substances psychoactives et des conduites addictives. L'intitulé du comité interministériel est modifié de la même façon. La définition des compétences de la mission interministérielle est actualisée, afin notamment d'y inclure la lutte contre les trafics.</b>
8 février 2017  2 octobre 2017	Dr Nicolas PRISSE Président  Valérie SAINTOYANT Déléguée		<b>Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022</b>